

## SESSION du CONSEIL REGIONAL 2-4 février 2012

### Budget 2012 : Mission V

#### Haude LE GUEN – Bretagne Écologie

Monsieur le Président,

Vaste chantier que cette mission sur les transports et une action remarquable de la Région que nous approuvons et saluons. A cette heure où nous entendons continuellement critiquer les fonctionnaires, j'ai plaisir à témoigner du travail compétent et enthousiaste effectué par les services de la Région.

Trois points brièvement qui ne concernent pas la LGV dont nous avons beaucoup parlé et approuvé les travaux.

Sur le fret, tout d'abord. C'est un chantier aussi important que celui de la LGV tant du point de vue du développement économique que de celui de la nécessaire mobilité décarbonée des marchandises. Nous nous réjouissons des contacts pris avec l'association FeedSim pour le transfert du « vrac agro » sur du rail, au moins en partie, de même que du volontarisme de la Région sur la réhabilitation de la ligne Auray-Pontivy, et nous espérons que ce volontarisme convaincra RFF d'entreprendre vraiment et enfin, les travaux. Le développement du ferroutage peut imposer que nous élaborions un schéma directeur régional du fret, notamment pour organiser un réseau de plates-formes. La mobilité décarbonée des marchandises ne pourra pas se borner au ferroutage. Un des problèmes est celui des trajets locaux qui coûtent cher dans le bilan carbone et dans le bilan financier des producteurs et des distributeurs. Beaucoup d'innovations sont possibles dans ce domaine, les acteurs économiques ont beaucoup d'idées. Il sera souhaitable que nous étudions ces possibilités et que nous voyions ce que la Région peut encourager dans ce domaine.

Second point, aussi sur la mobilité durable, mais des voyageurs cette fois. C'est aussi une question de trajets locaux. Nous avons déjà dit que nous approuvons le plan Véhicule Vert Breton dans le cadre de l'intermodalité. Il est de l'intérêt de la Région, tant pour rentabiliser les TER (améliorer le taux de remplissage) que pour appliquer son plan climat, de s'intéresser aux moyens de rabattement des voyageurs vers le train au lieu de la route, et pas seulement au moyen de véhicules électriques individuels ou partagés. On peut certainement améliorer la mutualisation entre les collectivités pour qu'il y ait plus d'adéquation entre les horaires des cars et bus locaux et les horaires des trains régionaux.

On peut même aller jusqu'à suggérer que la Région puisse devenir organisatrice des transports actuellement dévolus aux départements, dans le cadre d'une réforme territoriale, ce qui pourrait aller de pair avec la réforme d'une politique fiscale qui comprendrait aussi le reversement transport. Il est en tout cas important de mener conjointement le développement urbain prévu dans les années qui viennent et le développement parallèle des transports locaux et régionaux, en prévoyant notamment les emprises foncières nécessaires.

Enfin, Monsieur le Président, nous voterons comme à l'habitude contre le budget consacré aux aéroports, même s'il a bien été dit en commission qu'il s'agissait de « petits travaux pour de petits aéroports ». La Région doit-elle dépenser cet argent alors que nous devons veiller à nos dépenses ? Même si nous savons que la question ne pourra pas être tranchée tant que celle de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ne le sera pas, comme l'UDB nous attendons toujours le schéma régional aéroportuaire pour nous déterminer sur ce budget.

Je vous remercie